

Baromètre Diversité- Enseignement

Fédération Wallonie-Bruxelles



DIVERSITEITS BAROMETER
BAROMÈTRE : **DIVERSITÉ**



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE
& SCIENCES SOCIALES

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

*Première
Partie*

La diversité et les inégalités
dans l'enseignement en
Fédération Wallonie-Bruxelles

Revue de la littérature et analyse des bases de
données administratives



Critère protégé de l'origine sociale

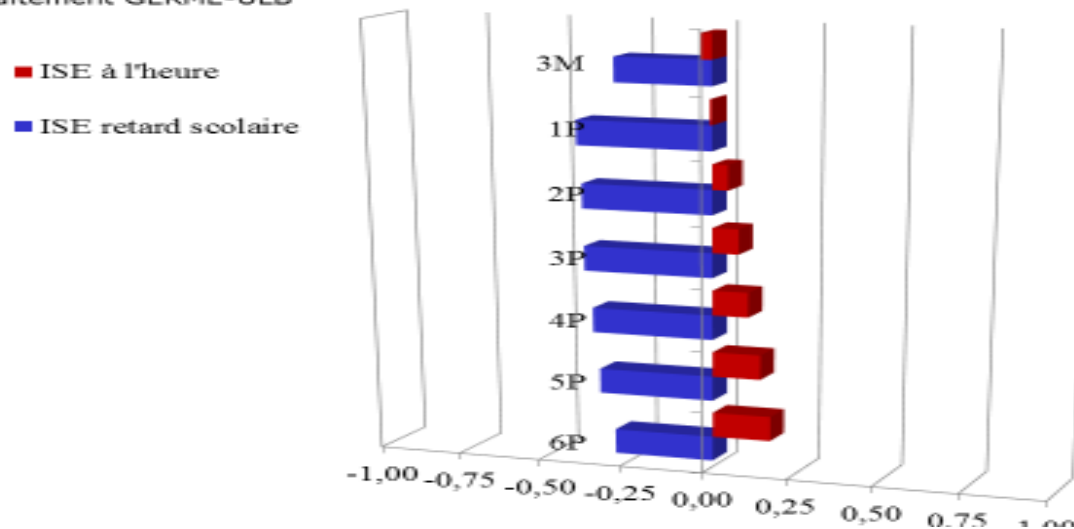
1. Contexte éducatif: *perspective de compensation* >< mixité sociale dans l'ensemble du système (sauf Décret Inscription)

2. Parcours d'élèves

Les taux de retard scolaire, de redoublement, les changements d'établissement, enfin la réorientation vers des formes d'enseignement secondaire dévalorisées: plus pour les élèves issus des quartiers socioéconomiquement faibles

Indice socio-économique moyen des quartiers où résident les élèves (2013-2014) selon le retard scolaire

Données exhaustives, source: Fédération Wallonie Bruxelles, fichier comptage des élèves,
traitement GERME-ULB



3. Facteurs et causes

« Quasi-marché scolaire » et le « système d'orientations précoces », « effet de composition »



Critère protégé de l'origine ethnique

1. Contexte éducatif

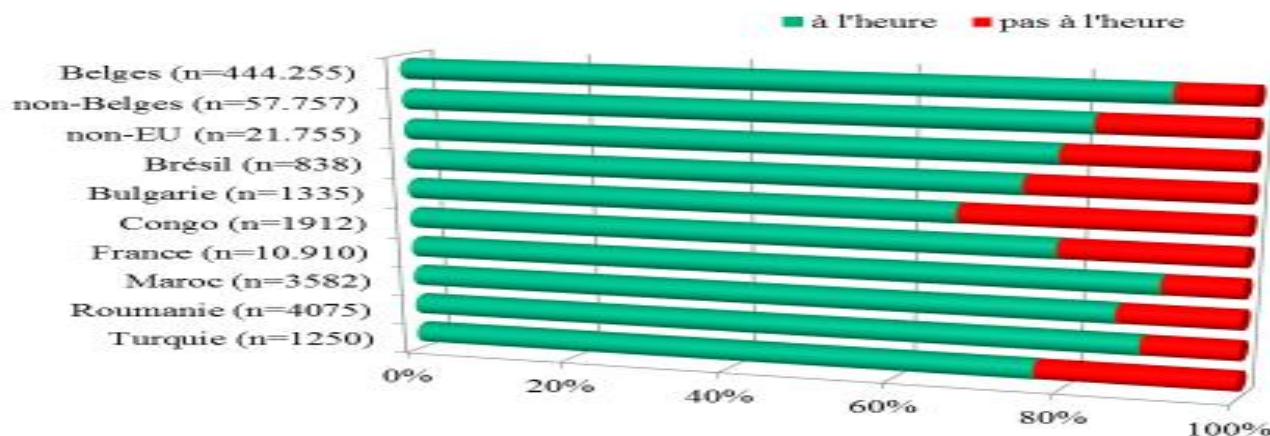
Politiques éducatives visant la promotion de la diversité ethno-culturelle peu développées en FWB

2. Parcours scolaires

Les taux de retard scolaire, de redoublement, les changements d'établissement, la réorientation vers des formes d'enseignement secondaire dévalorisées: plus pour les élèves d'origine étrangère que les élèves d'origine belge.

Retard scolaire dans l'enseignement fondamental selon nationalité (2013-2014)

Données exhaustives, source: Fédération Wallonie Bruxelles, fichier comptage des élèves, traitement GERME-ULB



3. Facteurs et causes

- « Quasi-marché scolaire », le système d'orientations précoces



Critère protégé du handicap

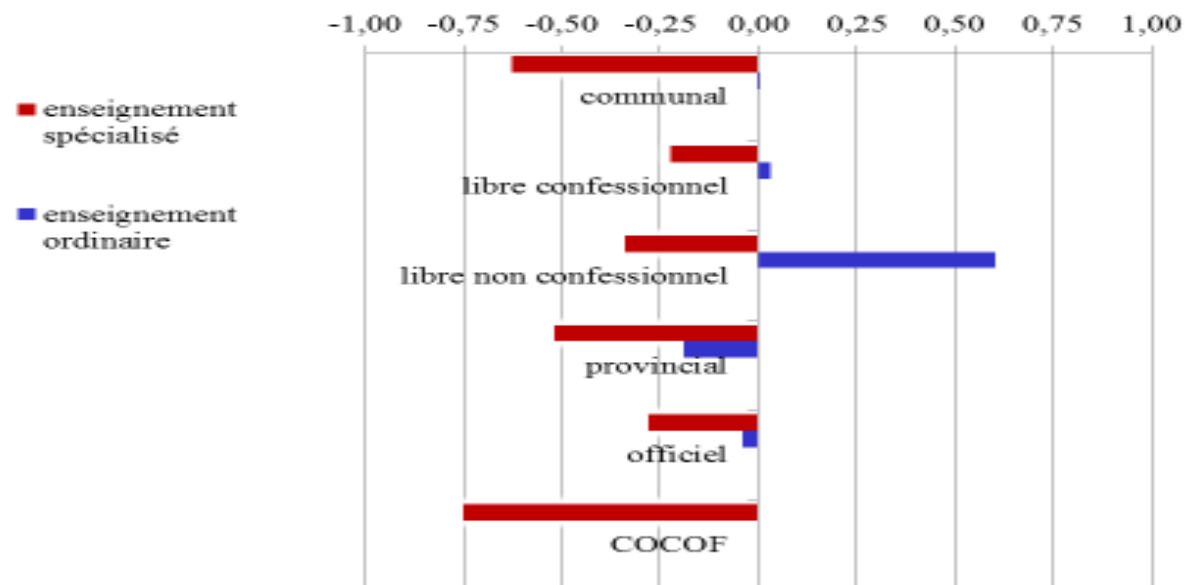
1. Contexte éducatif

- Enseignement ségrégatif
- Dispositif d'intégration à partir de 2004.

2. Parcours scolaires

Une ségrégation des élèves entre les deux types d'enseignement (ordinaire/spécialisé) selon l'origine sociale.

Publics de l'enseignement spécialisé, niveau enseignement primaire: indice socio-économique moyen des quartiers où résident les élèves (2013-2014) selon les réseaux (Données exhaustives, source: Fédération Wallonie Bruxelles, fichier comptage des élèves, traitement GERME-ULB)



*Deuxième
Partie*

- La gestion de la diversité à
l'école

Politiques, pratiques et capacités
de diversité des établissements
scolaires



Gestion de la diversité dans les écoles

Tous les critères confondus

Tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire, répondants très favorables à l'égard de politiques d'écoles de diversité, de pratiques de diversité et des moyens de diversité et, ce pour tous les critères.

Dans l'enseignement secondaire, les acteurs ont tendance à être plus stricts que dans l'enseignement primaire.

Critère protégé de l'origine sociale

- Relativement moins de politique d'égalité des chances dans les écoles avec un indice socio-économique élevé que dans les écoles avec un faible indice socio-économique.
- Dans l'enseignement secondaire, plus il y a de non-Belges parmi les élèves, plus on essaie de se renseigner sur la situation socio-économique des élèves.



Gestion de la diversité dans les écoles

Critère protégé de l'origine ethnique

Signes religieux à l'école

- Favorables à l'interdiction des signes exprimant des convictions religieuses dans le cadre scolaire.
- Relativement moins d'interdiction dans le réseau libre confessionnel et dans les écoles avec un indice socio-économique élevé.

Diversité linguistique

- Peu favorables à l'usage d'une autre langue que le français.
- Dans l'enseignement secondaire, les écoles dont la proportion d'élèves non-belges est importante plus strictes à l'égard de l'usage du français à l'école.
- Quand la proportion d'élèves d'origine étrangère est plus élevée, il y a une plus grande probabilité d'avoir un interprète à disposition. C'est l'inverse quand il y a une proportion plus importante d'élèves belges.

Partenariats

- Peu favorables à développer des relations avec les parents d'origine étrangère en dehors de l'école ou des partenariats avec des associations visant l'intégration des populations d'origine étrangère.
- Mais dans l'enseignement qualifiant on semble aller plus souvent à la rencontre des parents d'origine étrangère que dans les écoles d'enseignement de transition.



Gestion de la diversité dans les écoles

- *Critère protégé du handicap*
 - Réticence à mettre en place des mesures concrètes renforçant l'intégration des élèves en situation de handicap
 - Dans l'enseignement secondaire, les enseignants semblent être plus réticents que les directeurs à l'égard de l'intégration des élèves en situation de handicap au sein de l'enseignement ordinaire.
- > Gestion au quotidien par les enseignants
- Réticences des acteurs de l'école plus grandes dans l'enseignement de qualification et dans les écoles défavorisées sur le plan socio-économique.
- > Moins de disponibilité dans les écoles peu favorisées pour faire face à ce type de diversité.



La gestion de la diversité à l'école

Critère protégé de l'orientation sexuelle

Dans l'enseignement primaire, le réseau libre confessionnel semble relativement moins favorable à l'égard de la diversité en termes d'orientation sexuelle, ce qui n'est pas le cas dans l'enseignement secondaire.



Troisième partie

L'orientation dans l'enseignement secondaire

Politiques, pratiques et arguments de l'orientation



Troisième partie

Politiques d'attestation

Analyse des bases de données administratives de la FWB selon différents indicateurs)

- La proportion d'élèves à origine sociale élevée des écoles exerce un effet sur les attributions d'attestations :

- dans les écoles où la proportion d'élèves à origine sociale élevée est importante, le taux d'attribution d'attestations AOA est plus élevé. De plus, les écoles qui connaissent une augmentation d'élèves à origine sociale élevée attribuent plus de AOA.

- Le taux de diversité (en termes de nationalité) exerce un effet sur les attributions d'attestations :

- une augmentation dans le temps du taux de diversité (en termes de nationalité) au sein de l'école est associée avec un taux plus élevé d'attributions d'attestations AOC ;
- dans les écoles où le taux de diversité en termes de nationalité est important, on attribue également moins d'attestations AOA



Troisième partie

Politiques et pratiques d'orientation

Analyse des réponses au questionnaire

- **Une politique de remédiation** visant à soutenir les élèves présentant des difficultés scolaires développée au sein de toutes les écoles.
- Cette dynamique serait particulièrement mise en œuvre au sein des écoles présentant une proportion relativement plus **importante d'élèves de nationalité étrangère.**
- Réputation des écoles
- Dans l'enseignement de transition que la réputation de l'école a le plus l'influence sur les décisions prises dans les conseils de classes.
- Dans l'enseignement qualifiant, la situation sociale et familiale de l'étudiant est la plus prise en compte lors des prises de décision dans les conseils de classe.



Troisième partie

Arguments de l'orientation

Analyse des réponses aux vignettes techniques

Nos vignettes = courtes descriptions de situations hypothétiques mais réalistes de conseils de classe

- Dans un conseil de classe de fin d'année scolaire portant sur une classe de troisième année d'enseignement général de transition, le directeur qui préside les délibérations, les enseignants et un agent du centre psycho-médico-social attaché à l'établissement sont réunis pour examiner les résultats de chaque élève.
- Les membres du conseil de classe doivent distribuer les attestations sur la base du travail journalier, le nombre éventuel d'échecs et la moyenne des élèves. La moyenne est un pourcentage obtenu sur la base des résultats des examens des autres sessions de l'année et des bilans de fin d'année.
- Wasila Khaoulani, une élève très sociable, a comme option de base « sciences sociales ». Elle manifeste d'importantes lacunes dans ses apprentissages. Lors d'une réunion du dernier trimestre, les parents, le père ouvrier non qualifié et la mère caissière, avaient déjà été informés des difficultés scolaires de leur fille. Wasila présente en fin d'année 44% de moyenne avec 4 échecs : 3 échecs dans des cours principaux (les cours de 4h et plus au sein de la grille horaire hebdomadaire de l'élève) et 1 échec dans son option. Ses résultats sont : 37% en mathématiques, 35% en français, 32% en néerlandais et 33% en sciences sociales.

Influences des critères protégés de l'origine sociale, de l'origine ethnique et du genre et leurs intersections



Troisième partie

Effets de l'origine ethnique

- Dans l'enseignement général, les enseignants justifient davantage des attributions d'attestation AOC par le fait qu'ils veulent garder l'élève quand il est belge que quand il est d'origine étrangère.
- Dans l'enseignement général, lorsque les élèves sont belges, les enseignants justifient les décisions en matière d'attribution d'attestation dans les conseils de classe avec des arguments qui manifestent leur opinion favorable sur le soutien reçu à la maison.
- Dans l'enseignement qualifiant, les enseignants justifient davantage une réorientation par le maintien de la réputation de l'établissement quand l'élève est d'origine étrangère.

Effets de l'origine sociale

- Dans l'enseignement qualifiant, les enseignants justifient les réorientations par le manque de soutien parental quand l'élève a une origine sociale peu élevée. Les enseignants semblent avoir des opinions largement négatives sur le soutien reçu à la maison quand il s'agit d'élèves à l'origine sociale peu élevée, ce qui est moins le cas pour les élèves à l'origine sociale plus élevée.

- Merci pour votre attention !